

COMMISSION
SPORT

LA PRATIQUE SPORTIVE DANS L'ESPACE PUBLIC

.....

Note préparatoire de la séance du vendredi 10 décembre
2021

I INTERVENANTS



Claire Peuvergne, Directrice
Institut Régional de Développement du Sport



Dominique Taffin, adjoint à la maire en charge du sport
et de la jeunesse
Ville de Saint-Michel-sur-Orge (91)

.....

🕒 Vendredi 10 décembre 2021 de 10h à 12h

📍 En visioconférence

👤 **Élu référent :**

- **Raphaël Praca**, adjoint au maire du Pecq (78)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/93467462555?pwd=Tk1jNjJOKzgvK0pVOE53TjhPL3lQdz09>

Si besoin, indiquez le :

- ID de la réunion : 934 6746 2555

- Code secret : 935622

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

I OBJECTIFS

- ✓ Analyser l'état de la pratique sportive dans l'espace public
- ✓ Réfléchir à la manière d'accompagner la pratique individuelle dans l'espace public
- ✓ Echanger sur des bonnes pratiques des collectivités

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

La pratique sportive a sensiblement changé avec la crise sanitaire et les confinements successifs. Les équipements sportifs ont connu plusieurs mois de fermeture et des protocoles sanitaires conséquents lors de leur réouverture progressive.

Les périodes de confinement ont mis la lumière sur la problématique de la **sédentarité**. Pendant ces mois de très fortes restrictions, **l'espace public et, selon les situations, le domicile, ont été les seuls lieux possibles de pratique sportive**. Ainsi, 51% des sportifs ont eu une pratique régulière dans l'espace public pendant le premier confinement, contre 29% auparavant (source : IRDS). La pratique sportive dans l'espace public est dès lors de plus en plus considérée comme un maillon important des politiques sportives et de l'aménagement urbain.

La crise a ainsi servi d'accélérateur à une tendance déjà bien présente. Ainsi, dans l'enquête « *Les nouvelles frontières du sport dans la ville* » commanditée par le Conseil national des villes actives et sportives en 2019, **41% des répondants indiquaient qu'ils souhaitaient une pratique sportive plus autonome**. Les lieux de pratiques plébiscités étaient le milieu naturel (54%), les équipements sportifs de type stade ou piscine (42%), les parcs/jardins/rues (30%) et, dans une moindre mesure, les équipements de proximité en accès libre (7%).

I ENJEUX

- Les **espaces de pratique libre de la musculation (street workout)** de type barres de traction et agrès : comment faire en sorte qu'ils ne profitent pas uniquement aux mêmes personnes mais bien à tous les habitants qui le souhaitent ? Quel accompagnement mettre en place pour travailler, là aussi, sur les usages ?
- Le **développement des sports dits urbains** dont certains feront leur entrée aux Jeux de Paris 2024 : skateboard, breakdance... S'y ajoutent d'autres disciplines comme le BMX, le parkour... L'accompagnement de ce type de pratique sportive passe notamment par la mise en place d'équipements sportifs dédiés, avec éventuellement un travail sur les usages avec les associations sportives locales.
- **L'utilisation d'équipements publics pour la pratique individuelle libre** : c'est un souhait formulé par de plus en plus d'utilisateurs auprès des communes. Il peut s'agir d'utiliser le terrain de tennis sans passer par le club sportif local, de demander d'utiliser les vestiaires du gymnase pour sa séance de course à pied, etc. Comment les collectivités peuvent-elles accompagner ce type de demandes ?

L'Institut régional de développement du sport (IRDS) a travaillé sur la notion de ville sportive et le développement de l'activité physique dans l'espace public.

La Ville de Saint-Michel-sur-Orge a mis en place des équipements de musculation en plein air et partagera ses bonnes pratiques en la matière.

I PROPOSITION DE DÉROULÉ

10h00-10h05 : Introduction de la séance par Raphaël Praca

10h05-10h25 : Intervention de Claire Peuvergne (IRDS)

10h25-10h45 : Echanges avec les participants

10h45-10h55 : Témoignage de Dominique Taffin, adjoint à la maire de Saint-Michel-sur-Orge

10h55-11h25 : Echange de bonnes pratiques entre les participants

11h25-11h30 : Clôture de la séance par Raphaël Praca

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.